



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E86866

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 09/02/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BEAUVAIS

Siret : 483 513 974 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 33 46690/

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F38566A1244000/001527493/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F38566A1244000/001527493/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : LFB (LA FACADE DU BEAUVAISIS)

164 RUE DE CLERMONT  
60000 BEAUVAIS

Téléphone : 03 44 07 99 99

Portable : 06 12 16 25 27

Site Internet : <https://www.la-facade-du-beauvaisis.fr/>

E-mail : [lafacadedubeauvaisis@orange.fr](mailto:lafacadedubeauvaisis@orange.fr)

Responsabilité légale :

LICOINE JEAN LOUIS GÉRANT

Fax : 03 44 07 99 99

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/01/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	31/08/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	31/08/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	25/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	25/01/2024

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS  
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN  
34 AVENUE D'ALLEMAGNE  
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.